SOUS TERRE

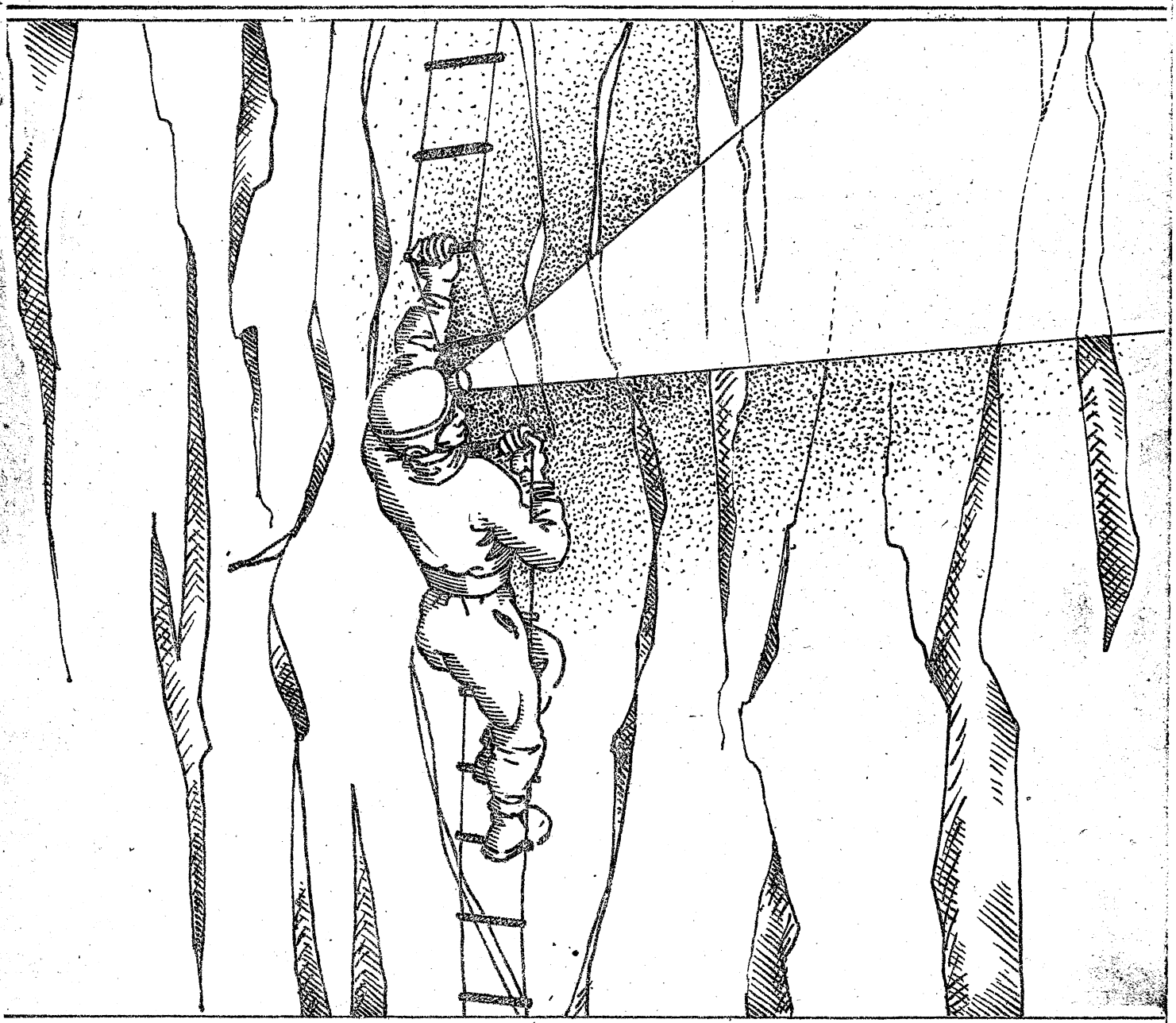

NO. 2 - 1959.

1X

E D I T O R I A L .

Après un black-out de nombreux mois, nous avions décidé de faire reparaître le bulletin du Groupe Spéléologique de Charleroi, c-à-d."SOUS-TERRE". Vous trouverez ce second bulletin amélioré, nous nous efforcerons d'ailleurs de vous le présenter plus captivant, plus complet. Toute l'équipe de la rédaction est sur la brèche à cet effet. De quoi parlerons-nous ? De spéléologie d'abord, de paléontologie cela se tient, de mammalogie, notre ami Raoul y veille, de géologie et d'hydrologie puisque la spéléologie en découle. Vous y verrez des articles sur l'archéologie cela se touche et le tout s'enchaîne. De plus, dans la grande et amicale famille du groupe spéléo, des membres s'y intéressent de près, un licencié en cette branche se trouve parmi nous et nous y initiera. (Merci Mr.Debaise !) Si elle n'exige pas les qualités sportives de la spéléologie (souplesse souvent, endurance parfois) elle aussi demande un amour profond de la découverte. Mais ce que nous voulons, nous les Spéléos, c'est voir notre cercle s'agrandir de plus en plus et voir les jeunes venir chez nous afin que nous les façonnions, que nous leur donnions le goût de la recherche et du sport (sans prouesse spectaculaire)

Ce que nous désirons c'est la primauté des contacts humains car n'oublions pas qu'il y a enrichissement à rencontrer le point de vue des autres, de donner à ceux-ci l'occasion de nous apprendre quelque chose, d'exprimer un point de vue, une façon de voir, de vivre et de sentir.

Nous, "Les Spéléos".

Si notre bulletin vous plaît, ECRIVEZ-NOUS
Si vous désirez y voir apporter des modifications, des améliorations, FAITES-LE NOUS SAVOIR. Nous vous en saurons gré.
Abonnement : un an, soit 6 numéros = Frs 50,- à verser au C.C.P. 6638.79.

Pour tous renseignements :
M.Normand, 120 rue du Mayeur CHAPELET
J.Vergeylen, 6, rue Mathy, GILLY.

G.S.C.

UN PET DE MAMMALOGIE. (suite.)

ESPECES INDIGENES : seize en Belgique, à savoir :

a) La Pipistrelle (Vesperugo Pipistrellus), vole au crépuscule, la plus petite espèce, la plus commune, près des habitations.

b) La Noctule (Vesperugo Noctula) à la campagne dans les arbres creux

c) La Sérotine (Vesperugo Serotinus) idem.

d) L'Oreillard (Plecotus Auritus) vole à la nuit close, près des habitations passe le jour dans les greniers et les caves ouvertes.

e) La Chauve-souris à moustaches (Vespertilio Mystacinus) le soir près des eau

f) Le Murin (Vespertilio Murinus) plus localisée

g)h)i) Les Rhinolophes caractérisés par la membrane en forme de fer à cheval qui surmonte le nez et couvre la face. Trois espèces dans notre pays :

le petit fer à cheval Rhinolophus Hipposideros)
le grand " " " (" Ferrumequinum)
L'Euryale (Rhinolophus Euryale)

Plus rares sont :

j) La Barbastelle (sYnotus Barbastellus)

k) l'espèce de Leisler (Vesperugo Leisleri)

l) " " Bechstein (Vespertilio Bechsteini)

m) " " Natterer (" Nattereri)

n) " " Daubenton (" Daubentoni)

o) La Marginée (Vespertilio Emarginatus)

p) La Dasycnème (" Dasycnèmus)

Raoul dit "Chat qui Hutte".

- o O o -

BIBLIOTHEQUE :

Nous avons reçu les mémoires du "COLLOQUIUM INTERNATIONAL DE SPELEOLOGIE" contenant les articles de plusieurs spécialistes des questions scientifiques parmi lesquels nous avons le plaisir de lire les noms de :Mr. P.-G.Liégeois Ingénieur civil des mines, professeur de géologie et d'hydrologie à l'U.T. Président de la F.S.B., Mr.Louis Dor, Docteur en médecine, secrétaire général de la Commission des Fouilles, Mr.Vandersleyen, président de la C.T.T. et d'autres noms éminents de la spéléologie. Cet ouvrage contient également une étude sur les diaclases par Mr.Liégeois. Nous remercions la F.S.B. pour cet envoi très intéressant.

RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE LESVES

TROU DU MOULIN:

Le Trou du Moulin est ainsi appellé à cause de la présence d'un ancien moulin, dont les restes du batiment, en complète ruine, existent encore à proximité. Il est situé au Nord du village de Lesves (province de Namur), à une distance de celui-ci d'environ 600 mètres à vol d'oiseau.

Le "Trou" se situe sur le côté Sud d'un chantoir qui mesure environ 60 mètres de long sur 30 de large et I2 de profondeur. Dans ce chantoir coule, sans arrêt, un ruisseau qui a son origine en amont du vivier Crassel, se trouvant au Nord et à une distance de 400 mètres du trou en question.

La situation géologique du Trou du Moulin est la suivante: calcaire frasnien riche en Cyathophyllum et Favosites. Nous avons trouvé aussi des traces de limonite.

REMARQUES:

Nous avons trouvé une bonne partie des données ci-dessus dans le rapport dressé par Mmes. BRIXHE et LEROY; rapport qui est paru dans le Bulletin d'Information du Groupe Spéléologique de Charleroi "SOUS TERRE" de juin I955.

Nous tenons à informer nos membres que le Groupe Spéléologique de Charleroi avait, il y a quelques années, entrepris les travaux de déblaiement du Trou du Moulin. La pose d'une quinzaine de petites mines, à 35 cm., est notée dans le rapport précité.

Dans nos archives nous conservons la correspondance (dont quelques lettres datent du I953) échangée au sujet de la priorité et de l'exclusivité, concernant le dit trou, avec la Fédération Spéléologique de Belgique.

TRAVAUX:

A la suite d'une prospection effectuée par 4 de nos membres, nous avons repris le travaux au Trou du Moulin vers le commencement du mois de juillet de cette année.

Après notre première séance qui, contrairement à nos espoirs, se révéla infructueuse, nous décidions d'acheter 25 kilos de dynamite et 250 détonateurs électriques. De ce matériel nous avons restitué

à la Poudrerie I2 kilos 500 de dynamite et 50 détonateurs.

En effet, les outils que nous avions la disposition, pelles, pio = ches, marteaux et burins, n'étaient pas suffisants pour démolir les blocs qui nous empêchaient d'arriver à une cheminée descendante, ou petit puits, se dirigeant vers le ruisseau qui, 3 mètres avant l'en = droit où nous étions arrêtés, se perd dans une fissure, très étroite, pour descendre 6 mètres plus bas.

Un travail de boisage se révéla aussi nécessaire pour le soutien de quelques pierres branlantes.

L'emploi de la dynamite nous a permis d'avancer sur une longueur de 6 mètres environ; ce qui, à présent, situe la distance entre le point d'arrêt et l'orifice du trou, aux environs de vingt mètres.

Les terres et les pierres, déblayées après chaque minage, ont été jetées dans le vide se trouvant sur le côté gauche du couloir; étant donné que le puits ne permettait passage du corps humain que sur une profondeur d'un mètre et demi seulement. En se rétrécissant toujours davantage, la fissure ne présentait plus qu'une largeur de IO cm. à l'endroit où l'eau, venant de l'etang du moulin, coule continuellement; c.à.d. à 6 mètres de profondeur par rapport au couloir d'accès. Con = clusion: il n'y a pas moyen d'arriver et, encore moins, de progresser le long du lit du ruisseau per cet itinéraire.

L'endriot que nous avons attaqué à la dynamite représente, d'après nos constatations, l'ancien passage d'eau, bouché par la chute d'un bloc de plusieurs mètres de long. Ce passage doit avoir été assez im = portant, si on considère qu'avant de commencer les travaux, un vide de 30 cm. environ, en forme de pointe de flèche, le séparait de la voûte.

Le manque de moyens financiers nous a obligé d'interrompre le tra = vaux (l'emploi de la dynamite s'est révélé très coûteux), mais l'en = droit où nous avons été arrêtés représente déjà une progression impor = tante. En effet, si nos déductions sont exactes, les eaux de pluies d'hi= ver et de la fonte des neiges, devraient retrouver leur ancien passage et, avec leur violence, déboucher définitivement le conduit; ou, tout au moins, entraîner une bonne partie de terres et de petites pierres afin de nous permettre de reprendre les travaux, l'année prochaine, avec plus de facilité et d'aboutir à de meilleurs résultats.

TROU DU RENARD:

Ce deuxième trou est situé à l'Ouest, à un kilomètre environ en amont

du Trou du Moulin; dans la propriété de Mr. Marchal Joseph.

Comme le premier, sa situation géologique est aussi le calcaire frasnien. La même bande l'unit au Trou du Moulin par voie souterraine (fait prouvé grâce à la coloration à la fluorescèine effectuée par E. Van Den Broeck, E.-A. Martel & Ed. Rahir), et les eaux enfouies ont la même résurgence à Arbre (à la Fontaine Brouillante ou Pourrie). En surface, ces trous, ne sont séparés que par une sèrie de chantoirs qui, par leur nombre considérable, caractérisent le Vallon sec de Lesves (Voir "Les Cavernes et les Rivières souterraines" par les savants pré = cités - tome I, pages de 737 à 744).

TRAVAUX:

Lors de notre prospection on s'est aperçus de l'importance certaine présentée par le chantoir dit le "TROU DU RENARD"; situé à la limite d'un ravin boisé qui se trouve à 200 mètres environ au Sud de la route aui, à l'Est, conduit vers le Trou du Moulin.

En effet, après avoir retiré les détritus y jetés par les habitants du lieu, qui au début cachaient à nos yeux toute trace de l'ouverture naturelle se trouvant en bas de la roche, nous pûmes constater qu'un souffle d'air, froid et presque constant, s'échappait du laminoir d'en = trée.

Le lendemain un e équipe y effectuait les premiers travaux de dé = blaiement. Mais les vrais travaux y ont eu lieu après notre décision de suspendre ceux du Trou du Moulin.

A l'aide de la dynamite nous élargîmes le laminoir d'entrée qui ne permettait pas passage au corps humain. Nou pûmes ainsi obtenir une entrée large et bien dégagée.

Un couloir assez large, mais encombré de nombreuses et vieilles boi = tes à conserves et de plusieurs morceaux de verre, creusé dans une zo = ne de roche fortement fissurée par la pression de surface, nous con = duisit, sur une distance d'une vingtaine de mètres, à un autre couloir, plus étroit, mais, cette fois, creusé dans la roche en place.

Malheureusement, après 45 mètres de progression, - distance relevée le jour même -, une suite d'étroitures nous obligea à faire demi-tour.

Ainsi, I5 jours après, nous attaquâmes le chantoir se trouvant dans le bosquet, au Nord-Est de la première entrée et environ à 50 mètres de distance de celle-ci.

Cette deuxième entrée du Trou du Renard, que nous parvînmes à mettre

à jour au cours d'une seule séance, s'est révélée plus importante que la première. En effet, c'est par ici que s'effectue le principal engouffrement des eaux de ruissellement.

Le premier couloir, situé en direction du Trou du Moulin, aboutit à un lac d'environ 6 mètres de long, I de large et I m. IO de profondeur. Au bout de ce lac, un bouchon d'argile, probablement d'une certaine épaisseur, nous a empêché de pousser l'exploration plus loin qu'une trentaine de mètres de l'entrée.

Le deuxième couloir, qui par une cheminée montante retrouve la suite d'étroitures de la première entrée (à présent forcées), réjoint un puits oblique et très large qui aboutit à un siphon se trouvant à I8 mètres de profondeur par rapport à la surface.

Au cours d'une de nos séances, nous avons tenté de vider le lac, à moyen d'un tuyau d'arrosage, en déversant les eaux dans le siphon. Il s'agissait de vider le lac d'abord et ensuite, procéder au déblaiement du bouchon d'argile. Nous espérions ainsi pouvoir avancer en direction du Trou du Moulin.

Notre tentative n'ayant pas donné le résultat espéré, nous y avons renoncé. Et cela a été mieux ainsi. En effet, tout dernièrement; nous avons consaté que le niveau du siphon a baissé considérablement: de plus de 50 cm. en 3 semaines; ce qui représente un volume d'eau assez important. Evidemment les eaux du siphon s'en vont à travers une fissure pratiquée dans la roche au ras du sol, mais plus au moins bouchée par l'argile et probablement par quelques pierres; ne permettant pas ainsi aux eaux de s'écouler assez rapidement.

Notre dernier mot concernat le Trou du Renard n'est pas encore dit. Seul le manque de matériel adéquat nous a arrêté, jusqu'à présent, mais le "Trou" est là, déjà assez important, et nous espérons aussi vaincre sa dernière résistance.

REMARQUES ET REMERCIEMENTS:

Demande d'exclusivité a été adressée à la Commission des Fouilles concernant le Trou du Moulin et le Trou du Renard. Au sujet de ce dernier nous avons aussi envoyé à la dite Commission l'autorisation du propriétaire du terrain: Mr. Marchal Joseph; que nous remercions, ainsi que Mr. Liégeois pour son avis favorable et la Commission des Fouilles, elle même. Nous remercions aussi Mr. Arsène Rossomme, Bourgmestre de Lesves, pour son aide et l'intérêt qu'il nous porte.

MALHONNETETE OU INCONSCIENCE ??

Le Fondry des chiens étant le terrain de prédilection du Groupe Spéléologique de Charleroi pour l'entraînement au rocher, plusieurs voies d'escalade y ont été pitonnées (et bien pitonnées !) à cet effet. Or, depuis quelques temps, un ou plusieurs tristes personnages ont jugé naturel de s'approprier plusieurs de ces pitons en place. Nous nous permettons de reproduire ici ce que pense, de tels agissements, le Club Alpin Belge dans son "Guide des Rochers Belges 1957" :

...respectons les pitons en place. Ils appartiennent à la communauté -des grimpeurs et les enlever constitue un acte indélicat qui risque -de mettre en danger l'une ou l'autre cordée. Au contraire, si un -grimpeur constate qu'un piton est branlant ou rongé par la rouille, -il a le devoir de le remplacer...

C'est le moins que l'on puisse en dire !!!

Raoul dit "Chat Huttant"

x
x x

Parmi les activités du Groupe, il y a lieu de signaler sa part de collaboration aux fouilles de Fontaine-Valmont.

Madame Faider, Conservateur du Musée de Mariemont, poursuit depuis plusieurs années une campagne de fouilles dans le site romain de Fontaine-Valmont (Champ des Castellains). L'approvisionnement en eau de ce site antique pose un point d'interrogation. Pour essayer de le résoudre, Madame Faider a fait appel au Groupe Spéléologique de Charleroi pour l'étude du site sur le plan aquifère.

L'hydrographie souterraine de la région est particulièrement complexe. Par de nombreuses prospections en surface, par de multiples renseignements recueillis chez l'habitant, le Groupe s'est attaché à repérer les moindres indices de nappes souterraines et à en tirer des conclusions.

Madame BRIXHE.

NOTES SUR NOTRE DERNIERE DECOUVERTE:

La nuit du samedi 17 octobre, en nous trouvant à Lesves, nous décidions de nous rendre à un chantoir, dont, depuis quelque temps, nous connaissions l'existence.

Ce chantoir est situé sur le territoire de la commune de Arbre, à 300 mètres environ et en aval de l'Abîme de Lesves (Trou des Nutons), à la limite d'un ravin qui se situe tout près de la voie de l'ancien "Vicinal"; carte de Malonne E.M. 47/7, coordonnées 31220/3160.

Après deux heures de travail, nous parvenions à dégager l'entrée, assez étroite, d'une nouvelle grotte.

Pendant notre première exploration nous sommes descendus à une profondeur évaluée de 50 à 55 mètres; en passant par un couloir en colmaçon, creusé par les eaux d'écoulement dans un amas de blocs de plusieurs dimensions.

Ce couloir descendant, rejoint, au fond, un autre couloir plus au moins horizontal, dont l'accès, obstrué par quelques éboulis, a été forcé au cours de notre exploration suivante qui a eu lieu le soir du jeudi 22 octobre; c.à.d. 5 jours après la découverte de la grotte.

Ce dernier couloir, creusé dans la roche en place, débouche dans deux salles d'une certaine importance; dont les parois aboutissent à quelques cheminées se trouvant à plus de 15 mètres de hauteur. Après les deux salles, le couloir, qui prend l'aspect d'une conduite forcée, se rétrécit toujours davantage pour se terminer, après une soixantaine de mètres, en une étroiture complétement bouchée par le gravier et l'argile apportés par les eaux.

Nous sommes convaincus que cette nouvelle grotte, qui reste pour le moment notre plus importante découverte, ne nous a pas encore révélé son dernier secret. Nous comptons y retourner le plus tôt possible pour procéder à une exploration systématique, y compris l'exploration des cheminées qu'on devra escalader à l'aide de cordes et de pitons.

L'exploration de ces cheminées peut se révéler plus intéressante que ce qu'on pense; comme, sans doute, se révèlera intéressant l'étude de la roche qui semble avoir subi une pression titanique, de chaque côté, avant de se réduire en un amas de blocs.

Nous avons baptisé cette dernière grotte du nom de "Trou Edouard".

E. Sauli

On nous écrit...

Chers collègues,

J'ai bien reçu votre bulletin et vous en remercie.

Je ne puis m'empêcher de reprendre un de vos articles signé "Raoul" et parlant de chauves-souris. Au troisième paragraphe, je crois bien faire en rappelant que certaines de ces espèces occidentales ont les yeux assez grands (par exemple l'oreillard) En ce qui concerne leur "sensibilité" de vol, les impressions ressenties sur leurs ailes jouent probablement un rôle mais il ne faut surtout pas oublier leur merveilleux emploi des ultra-sons et le rôle que joue l'oreillon ou la feuille nasale.

Dans votre feuille d'information n°3, j'y vois des reprises de chauves-souris. Je me permet de vous demander de renseigner à l'Institut Royal des Sciences Naturelles ces trois reprises, si ce n'est déjà fait. A propos de la 21.275, il s'agit d'un murin de Bechstein femelle (très rare en Belgique) bagué par nos soins le 6/4/58 près de Han-sur-Lesse . C'est là une très importante reprise, bravo !

Au plaisir de vous rencontrer un jour, croyez, chers collègues, à l'expression de mes sentiments très cordiaux.

Guy DEBLOCK
54, rue de la Limite
BRUXELLES 3.

X
X X

Mon cher Président,

La feuille d'information spéléo annonce la création de la nouvelle revue "Sous Terre".

Nous sommes heureux de constater l'expansion de vos recherches et de vos activités.

Nous souhaitons longue vie à cette publication et c'est avec plaisir que nous la recevrons et la lirons.

Cordialement,

R.RENARD,
UNION COOPERATIVE DES JEUNES.
CHARLEROI.

On nous écrit...(suite)

Mon cher Michel,

Pendant mes vacances j'ai visité le Verdon. Je suis passé à Aiguines où s'installait deux jours plus tard l'équipe franco-belge de Spéléos avec Jacqueline Desmond.

J'ai découvert à Aiguines un sympathique musée. Il est tenu par Monsieur Chauvin Font d'Eilenc ancien Conseiller Général et Directeur de "Provence et Côte d'Azur".

C'est le conseiller et pilote des diverses expéditions au Verdon.

Après une longue conversation il m'a chargé de dire aux Spéléos de Charleroi qu'ils seraient les bienvenus à Aiguines (son adresse : Corniche des Gorges du Verdon à Aiguines - Var) soit pour des expéditions soit pour visiter le musée.

Il y a là des documents extraordinaires, sculptures d'olivier, peintures, poteries, vieux meubles et des photos très anciennes de diverses expéditions.

Bien cordialement,

R.RENARD. Charleroi.

& & &

TOUR D'HORIZON.

EXPLORATION DU PUITS DE L'OULE.

Situation : 1.450 m.d'altitude dans la vallée d'Aure (Hautes Pyrénées)

Le groupe spéléologique parisien du Moulin Vert et des scouts venus de Nanterre avaient entrepris l'exploration de ce puits. Malheureusement, les équipes de pointe sont arrivées à la côte - 350

La rivière sousterraine le long de laquelle ils progressaient, formait siphon. Les équipes se sont vues dans l'obligation de rebrousser chemin et ce dans des confitions pénibles en emportant le matériel descendu (plus de 350 Kgs) Une intéressante coupe intérieure de ce massif a été dressée. (Cette coupe avait d'ailleurs retenu la curiosité de Mr. Norbert Casteret.) De splendides filons de marbre blanc veinés de marbre vert se succèdent depuis quelques mètres de l'entrée jusqu'à - 320 m.

En 1960, ce même groupe parisien aidé de scouts tentera une nouvelle descente afin de percer d'autres secrets du gouffre. Ils seraient aidés cette fois par plusieurs treuils leur permettant ainsi des remontées plus rapides et moins fatigantes.Bonne chance à ces Spéléos.

Jean-Victor.

FEU DE CAMP

(extrait de : Mes Mémoires de Camp)

... Puis on s'achemine lentement vers le feu comme des papillons volent à la flamme. La lune rousse pointe timidement par delà l'horizon noir. Les parlottes commencent puis s'éteignent petit à petit et, dans la vesprée qui s'illumine des effrois d'une nuit belle, le feu de camp rougeoie toujours. Combien de fois le reverrais-je ce thé à l'odeur âcre et prenante, à l'heure où les étoiles endorment le firmament? La fumée bleue d'une pipe se découpe en fantaisites sarabandes de fantômes clairs sur un fond de verdure opaque. La lune de feu n'a pas daigné baigner les alentours de sa clarté maussade donnée à regret. Les sapins esseulés sont plus volumineux.

Les tendeus des abris sont devenus sournois et les pas à chaque instant devinent un caillou, une ronce...

Bientôt les flammes attaquent la pénombre et la font reculer au plus profond d'un buisson où elle se rassemble pour paraître plus sombre. Joyeusement le feu révèle que tous sont là devant les gobelets fumants et les pipes bourrées. Instinctivement, on parle à voix basse et la brise elle-même répond au chuchotement. On croit saisir des mots mais ce n'est que du vent. L'obscurité est froide et bon est le thé chaud. Les couvertures sortent de leur torpeur diurne et les épaules se vêtent de capuchons géants. Il commence à faire intime dans la vaste nature. Les murs sont faits d'ombre terrifiante et moqueuse; mille échos semblent se répéter, insolites, à travers les flammes haletantes. Un jambe s'engourdit, se replie et bouscule un gobelet vide. Un chut péremptoire sort du rideau de fumée suffocante, un brandon incandescent tombe et entraîne dans sa chute mille paillettes rougissantes. On prolonge les instants, on ne dit rien mais chacun médite et, en ces rares moments, on croit qu'il est possiblede ne penser à rien...

JEAN-MARIE

N.B. LES ARTICLES NON INSERES NE SONT PAS RENDUS.

Le Comité.

Il est à noter que les articles n'engagent que leurs auteurs.

M.Guillaume, Président du Comité de rédaction, C.Stillmant resp. de la feuille d'information, J.Vergeylen, responsable du bulletin "Sous Terre"

Membres du Comité : R. Boucher - J. Boucher - R.Guillard - M. Normand - E.Sauli -

Aux amis spéléos et à la gloire d'un local, berceau de notre essor.

- -

IN MEMORIAM

Lorsque je serai vieux...
(Si point ne meurs avant!)
Assis au coin du feu,
A mes petits enfants,
Je dirai, l'air ému :
-Ah! garçons, ah! si vous aviez connu
Ce carré de plancher situé sous les toits
Où l'on se retrouvait tous les jeudis du mois
Garçons et filles et treize à la douzaine,
Palabrant, discutant, hurlant à perdre haleine
Entre un éclat de rire et l'apaisante aubaine
D'une "Trappiste" fraîche à nos gosiers râpeux.
Ce grenier arborait en un désordre heureux,
Tout au long de ses murs
Et comme autant de jeux,
Des avis, des affiches, des photos, des coupures
De vieux journaux.
Et des rayons à claies encombrés de vieux os,
Cordes, échelles, casques de spéléos,
Suspendus à des clous; des habits poussiéreux
Sentaient la moisissure,
dès qu'on les effleurait, un parfum d'avanture
S'en dégageait en un nuage roux.
Que de combines, sans citer celles-là!
Que d'expéditions nous conçumes là-bas!
Débonnaire passion,
O passe-temps limpide
Toute notre ambition
En ce monde cupide
Ivre de gloire et de millions
Se bornait à charcher...du vide.

LE CHAT QUI HUTTE

[illegible]...

Deux de nos membres ont uni leur destinées; nous présentons à Raymond Van den Broeck et Christiane Méry tous nos meilleurs voeux de bonheur.

Le groupe Spéléo.

EN PARLANT DE PALEONTOLOGIE (suite)

Dans notre chronique précédente, nous avons vu que :
les ongulés se divisent en deux groupes :
a) les IMPARIDIGITES, qui sont dans la nature actuelle le tapir, le cheval, le rhinocéros.
b) les PARIDIGITES sont les ruminants et les cochons.

xxxxx

Les ruminants ont leurs molaires ornées de croissants d'émail. (Sélinodontes)

Les cochons ont leur molaires ornées de tubercules d'émail(Bunodontes)

Les ongulés paridigités bunodontes ou cochons ne sont pas limités au porc et au sanglier, ils comprennent encore des formes exotiques: le phacochère, le babiroussa, le pécari, ensuite l'hippopotame qui n'est lui-même qu'un ENORME COCHON.

x x x x x

GENEALOGIE du cheval (Equus).
Caractéristiques : membres et dents.

Ses membres postérieurs comme ceux de l'hom e comprennent trois segments : la cuisse, la jambe, le pied. Seulement, tandis que le pied de l'homme se compose de cinq orteils fonctionnels, celui du cheval n'en contient plus qu'un seul qui correspond à notre troisième orteil énormément développé. Tandis que l'homme marche sur toute la plante du pied, le cheval ne marche que sur l'ongle de son unique orteil, qui en enveloppe l'extrémité, pour former le sabot. De même au membre antérieur, ou le doigt qui persiste représente le majeur, chez l'homme.

Ses membres antérieurs du cheval ne se détachent pas du tronc au niveau de l'épaule, mais au coude : le bras (allant de l'épaule au coude) est donc entièrement caché dans le tronc, au lieu d'en être séparé comme chez l'humain.

La même disposition est adoptée pour les membres postérieurs, la cuisse elle aussi, n'est libre qu'au niveau du genou. (à suivre)

Jean-Victor.

.(((.)))(((.))).

H A M S U R H E U R E .

Ce 23 aout 1959, les représentants du Cercle de Recherches Archéologiques et du Groupe Spéléologique de Charleroi se sont rendus à Ham sur Heure sur l'invitation de M. Lejong afin de mettre au point et tracer le programme de quelques activités pour l'automne 1959.

L'étude a porté principalement sur les travaux à effectuer dans la commune d'Ham sur Heure et, à la suite de conversations diverses, nous sommes arrivés aux conclusions suivantes :

Il subsiste dans l'enceinte du château les ruines d'une tour carrée reprise dans les "Délices du Pays de Liège" (gravure). A la connaissance des compétences de Ham, cette ruine n'a pas été fouillée à ce jour. Nous prenons donc comme premier objectif la fouille de cette pièce du château. Nous estimons que cette ruine ne pourrait nous donner que quelques indications quant au dallage primitif de la tour, mais le travail serait intéressant à réaliser.

Reprise également dans la publication citée plus haut : une tour située au lieu-dit "La Glacière". Il se pourrait que cette substruction contienne l'amorce d'un souterrain qui relierait le château à cette ancienne [illegible]. La fouille de ce site n'est pas possible actuellement vu la saison des chasses mais nous pourrions profiter d'un déplacement de Monsieur le Comte d'Oultremont pour la pratiquer.

A l'initiative de M. Rodelet, nous pourrions également fouiller dans l'enceinte du cimetière communal le tombeau des Marquis de Deynze et, par la même occasion, situer l'ancienne église de Ham dont le lieu d'érection est aujourd'hui fort discuté.

M. le Comte d'Oultremont a donné son accord pour que ces fouilles puissent s'effectuer de manière scientifique et sérieuse sous la responsabilité du Cercle de Recherches. Le Groupe Spéléologique de Charleroi sera contacté officiellement afin qu'il nous fournisse les équipes nécessaires à ce travail.

D'autre part, suite à une conversation avec M. le Comte d'Oultremont, M. Lejong a obtenu l'assurance que les équipes pourraient éventuellement camper à Ham et qu'une jeep serait mise à la disposition des fouilleurs.

Les prochaines fouilles pourraient porter éventuellement sur :
1) Tour carrée à Ham,
2) Puits romain,
3) Tombes franques,
4) La Glacière,
5) Caveau des Marquis de Deynze.

M. Dubois.

Les résultats des fouilles seront publiés dans les bulletins de 1960.

LA GROTTE DU "POILU" A PETIGNY.

SITUATION : au sud du village de Pétigny, au pied des "roches", la caverne s'ouvre à proximité de la maison de Mr. Carrier, à environ 20 mètres au-dessus du thalweg. L'entrée est orientée Ouest.

SITUATION GEOLOGIQUE: calcaire couvinien (Cobm) bancs dirigés Nord-Est/ Sud-Ouest. Dominée par un plteau calcaire dénudé. La grotte se trouve dans une étroite bande calcaire qui contient également :

-la grotte St Joseph à Nismes,

-la Roche Trouée à Nismes,

-la grotte de l'abîme à Couvin.

DESCRIPTION : la grotte du"Poilu" s'ouvre à flanc de colline par un porche de 6 m. environ de largeur, et de 2 m. de hauteur ce porche est partiellement obstrué par l'annexe de la maison de Mr.Carrier et le reste de l'entrée est formé par un mur en moëllons dans lequel s'ouvre la porte d'accès. La grotte qui a été fouillée en 1905/6 par les Musées Royaux du Cinquantenaire, a été décrite dans "Les Cavernes et Rivières souterraines de la Belgique" par E. Van den Broeck, E-A.Martel et Ed. Rahir, dont nous reproduisons l'étude in-extenso ci-après :

TOME I.- Chapitre IV - page 178 Pétigny -

"La grotte de Pétigny, sa communication probable avec le plateau supé-
"rieur, son occupation par l'homme à l'époque du Mammouth.

"...C'est à 20 m. environ au-dessus de la source que se trouve l'entrée A de la grotte, entrée fortement obstruée d'un côté par une maisonnette "dont les dépendances diverses s'engagent jusque sous la voûte de "l'ouverture, de l'autre par un amoncellement de fagots.

" Désobstruée, l'ouverture de la grotte aurait 6 à 7 m. de largeur "et environ 2 m. de hauteur. Une salle d'entrée, d'une quinzaine de "mètres de profondeur, d'une largeur moyenne de 6 m., et montrant, "au-dessus du sol actuel, une hauteur de 2 à 3 m.,constitue l'élément principal de la grotte, creusée cette fois dans le calcaire couvinien "(Cobm) Voir fig. 65 -

" La direction générale de l'excavation est celle des bancs calcaires, "soit S.O./N.E. ce qui est aussi le cas pour la grotte voisine, de la "Roche Trouée qui a d'ailleurs la même allure générale que la grotte de "Pétigny, à part le dispositif siphonnant de celle-ci, signalé ci-dessous.

" L'ouverture fait face au S.O. et commande précisément le vallon sec oblique de la rive gauche du ruisseau de Nobisson.

" A proximité de l'entrée, à droite, dans la grotte, on constate
" une accumulation de gros blocs, mélangés de terres, paraissant obs-
" truer une expansion ou galerie non encore explorée. Le plancher,
" horizontal, de la grotte est traversé obliquement par un relèvement
" ou affleurement rocheux dont les bancs forment des saillies parallèles
" peu élevées d'ailleurs. La voûte de la région du fond se relève, et
" l'on y constate une diaclase bien marquée qui coïncide avec une région
" de développement stalactitique et de suintement des eaux infiltrées de
" la surface. Toujours en tournant le dos à l'entrée, on découvre
" bientôt, à gauche et dans le sens du prolongement de la diaclase pré-
" mentionnée, une galerie basse, nettement creusée et élargie dans le bas
" par des eaux courantes, qui ont donné naissance à des sillons bien
" moulurés en séries horizontales, très continues le long des parois.
" Cette galerie descend en siphon et remonte bientôt en un boyau plus é-
" étroit, (1°) d'où se détachent successivement deux galeries montantes
" D, E, fortement redressées, obstruées de terres, cheminées qui vont
" évidemment rejoindre le plateau. (voir fig. 65 ci-après.)
" La partie accessible de la grotte de Pétigny est longue d'environ
" une quarantaine de mètres. Des travaux faits par le service des
" fouilles des musées Royaux du Cinquantenaire, ont permis d'explorer
" la partie de la grotte actuellement comblée par des sédiments meubles
" et limoneux, déposés sur son plancher primitif. Celui-ci était sub-
" divisé en deux paliers, séparés par le pilier calcaire dont on voit
" actuellement affleurer la tête, un peu au-dessus du niveau actuel
" du sol.
" Le palier antérieur, dont le plancher rocheux se retrouve de 1,50 m.
" à 1,60 m. au plus sous le sol actuel, est occupé par des terres limo-
" neuses concrétionnées, ossifères, de l'âge du Mammouth, nettement
" caractérisée comme telles et dénotant, comme à la Roche Trouée, l'habi-
" tation de la caverne par l'homme quaternaire de cet âge.

(1°) Dans la coupe de la fig. 65, cette partie ondulée et remontante du fond de la grotte se trouve projetée sur le plan de la région d'aval. En réalité, tout ce qui suit le relèvement de la voûte au fond de la salle d'entrée, qui seule s'étend de l'O à l'E prend la direction S.O./N.E. et se trouve dans un plan parallèle à la direction générale des bancs calcaires de la colline.

" L'exploration du plateau recouvrant la grotte montre divers points
" de fissuration accentuée du calcaire en direction N.S. soit
" traversale à la direction des bancs. Ce sont donc des filons.
" La présence de débris de limonite prouve que certaines fentes con-
" tenaient du minerai. Une dépression dans le calcaire, d'environ
" 3 m2 et profonde d'un mètre, vue un peu plus loin, (voir fig.65 F)
" à une quinzaine de mètres au-dessus du seuil de la grotte et contenant
" des blocs écroulés, paraît constituer l'ancien orifice d'une cheminée
" montante. C'était là, sans doute, un antique point d'absorption,
" devenu aiguigeois de plateau, et, dans la coupe de la fig.65, nous
" avons cru pouvoir le figurer comme tel.
" L'ensemble du dispositif sommairement décrit, correspond, sans
" aucun doute, d'abord à la section d'une branche du réseau de canaux
" souterrains, très anciens, du calcaire que nous avons noté à partir d
" de St Joseph dans le haut niveau de la Roche Trouée et devant se
" continuer ainsi dans la direction de Couvin. Avec le progrès de
" l'érosion continentale, ce canal a été ici comme à St Joseph et aussi
" comme à la grotte de la Roche Trouée, coupé par la vallée du ruisseau
" transversal venant du Sud. Mais à Pétigny, ce canal, au cours de l
" l'érosion continentale, s'est bientôt terminé par une ancienne sortie
" d'eau, ou résurgence. Par ces cheminées ou aiguigeois de plateau,
" cet exutoire drainait une contrée s'étendant naguère au niveau et même
" au-dessus de l'altitude du plateau calcaire couvinien actuel. La
" descente graduelle des thalwegs et de réserves aquifères a permis
" aux eaux souterraines de couler bientôt à l'air libre, par ablation
" successive ou écroulement des voûtes et tunnels calcaires et, enfin,
" la "source" (!) actuelle du village de Pétigny nous montre le stade
" suivant de descente des eaux du massif calcaire ici étudié. La source
" de Pétigny avait donc, aux premiers temps quaternaires, ou même pli-
" océnes, son débouché à 20 m. plus haut qu'aujourd'hui et se déversait
" dans la région du vallon de Nobisson, par l'orifice, aujourd'hui
" asséché, constitué par l'entrée de la grotte de Pétigny.".

REMARQUES GENERALES :

Au cours d'une visite aux Musées Royaux d'art et d'Histoire, chaque pièce exposée dans la vitrine de la section de préhistoire, a été examinée attentivement sans qu'il soit remarqué un seul des silex ou ossements provenant de la grotte de Pétigny.

" Avec quelques rares os travaillés et des silex caractéristiques, " il a été trouvé ici des débris de cuisine de l'époque quaternaire et " la faune correspondante, qui comprend à la fois l'ours, le lion et " l'hyène des cavernes, le mammouth et le rhinocéros. Le dépôt ossifère " est traversé, à diverses hauteurs, par des petits planchers minces, " localisés, stalagmitiques, dénotant des suintements aujourd'hui taris " dans cette région de la grotte.

" Derrière la cloison calcaire séparative, le palier rocheux du fond " horizontal également, se trouve à 1,30 m. plus bas et la masse remplissage " se compose du même dépôt ossifère de l'âge du mammouth que celui de la " partie antérieure de la grotte, mais recouvrant ici 1,30 m. de limon " pur, stérile, non blocailleux et à base sableuse, B, reposant sur de " petits cailloux, les uns avellanaires de quartzite blanc, les autres " de roche gréseuse (tertiaire) et calcaire, moins roulés.

" Ces limons, grès et cailloux, ne peuvent évidemment provenir " que du plateau, où s'étendait naguère la nappe de sables tertiaires qui à moins de deux Km. au S.S.O. de Pétigny, et à proximité de Couvin " a laissé d'importants vestiges de sables fins, homogènes, blanchâtres, " surmontés de sables et de cailloux de quartzite, à facies fluvio-conti- " nental. A l'état isolé, ces derniers cailloux de quartzite s'observent " aussi à l'E.N.E. de Pétigny, au sommet des collines calcaires.

" Les fouilles ont encore montré cette particularité curieuse que " contre la paroi d'amont du mur calcaire séparant les deux paliers de la " grotte, il existe des cavités descendantes "C" (voir fig.65) vides de " tout dépôt, mais malheureusement inaccessibles, constituant des regards " ou cheminées descendantes, allant rejoindre des cavités inférieures, que " l'on pourrait chercher à atteindre ultérieurement.

" Si l'on se reporte à l'état primitif de la grotte, avant son " remplissage par les limons et cailloux venus du haut et par le dépôt " ossifère de l'âge du mammouth, on notera que la hauteur totale de la " cavité, dans la région d'amont, était de 5 à 6 m.. Le flanc gauche du " couloir continuant la grotte vers le N.E. montre nettement que l'homme " a artificiellement approfondi ou plutôt recreusé ce couloir, en brisant " dans la région centrale de celui-ci, un plancher stalagmitique (0,20 m) " recouvrant un dépôt limoneux d'environ 0,70 m. plancher situé à 1 m. ou " à 1,25 m de cette galerie, d'abord descendante et plus loin fortement " remontante en cheminée.

Tous les renseignements supplémentaires ci-dessous ont été fournis, très gentiment, par Monsieur Marien, conservateur du Musée susdit. D'après des fiches bien établies lors des fouilles effectuées en 1906 dans la grotte de Pétigny par le personnel des Musées Royaux, une vingtaine de silex, dont quelques éclats, des os travaillés, des fragments de poterie grossière, des débris d'ossements humains, des débris de repas et, enfin, des ossements d'animaux divers y furent trouvés.

Il n'y a pas longtemps que 6 de ces silex ont été exposés dans les vitrines de la section "préhistoire". C'est par des exigences d'ordre intérieur que dans la suite ils ont été retirés et mis à part dans des casiers numérotés, fabriqués à cet effet. Mais dès que les travaux de complètement en cours, qui concernent surtout le montage des vitrines nécessaires à l'exposition, seront terminés, au moins une bonne partie du matériel préhistorique trouvé dans la grotte de Pétigny y prendra place. De toute façon, Monsieur Marien a promis de faire retirer des casiers ce matériel et de le faire exposer dans le cas où un(ou plusieurs)membres du G.S.C. voudrait le voir. Il suffit de lui annoncer la visite quelques jours d'avance.

Les données ci-dessus sont,au moins en partie, en contradiction avec les notes de E.Rahir dans son livre :" Vingt-cinq années de recherches". En effet, les fouilles de la grotte de Pétigny dateraient de l'année 1905 et non de 1906, et les silex trouvés seraient au nombre de deux et non de vingt comme a dit Monsieur Marien. E.Rahir a écrit qu'une notable partie du dépôt meuble de la grotte (environ 1 m. d'épaisseur) avait été enlevée il y a une cinquantaine d'années ce qui avait fait disparaître le niveau supérieur d'occupation par l'homme à l'âge du renne. (et qui nous reporte à 1960.)

CONCLUSION : le dépôt fouillé par E.Rahir date de l'âge du Mammouth (ce qui est écrit dans son livre), donc il s'agissait du dépôt comprenant aussi l'âge du renne. (Voir paléolithique supérieur dans le livre "La Préhistoire" édition Hachette, Tableau du Paléolithique, page 10.)

REMARQUE: Mrs.Van den Broeck, Martel et Rahir notent que la galerie transversale descend en siphon entre B & F. nous avons établi un levé topographique et un nivellement précis de la caverne, et nos mensurations nous ont montré l'inexistence de ce siphon, étant donné qu'en aucun point, le niveau de la voûte de cette galerie ne descend plus bas que le niveau du seuil de la grotte. Il y a donc lieu de corriger la coupe longitudinale comme elle est figurée au nouveau plan annexé au présent bulletin.

Plan de la Grotte du Poilu à Petigny

levé par le Groupe Spéléologique de Charleroi

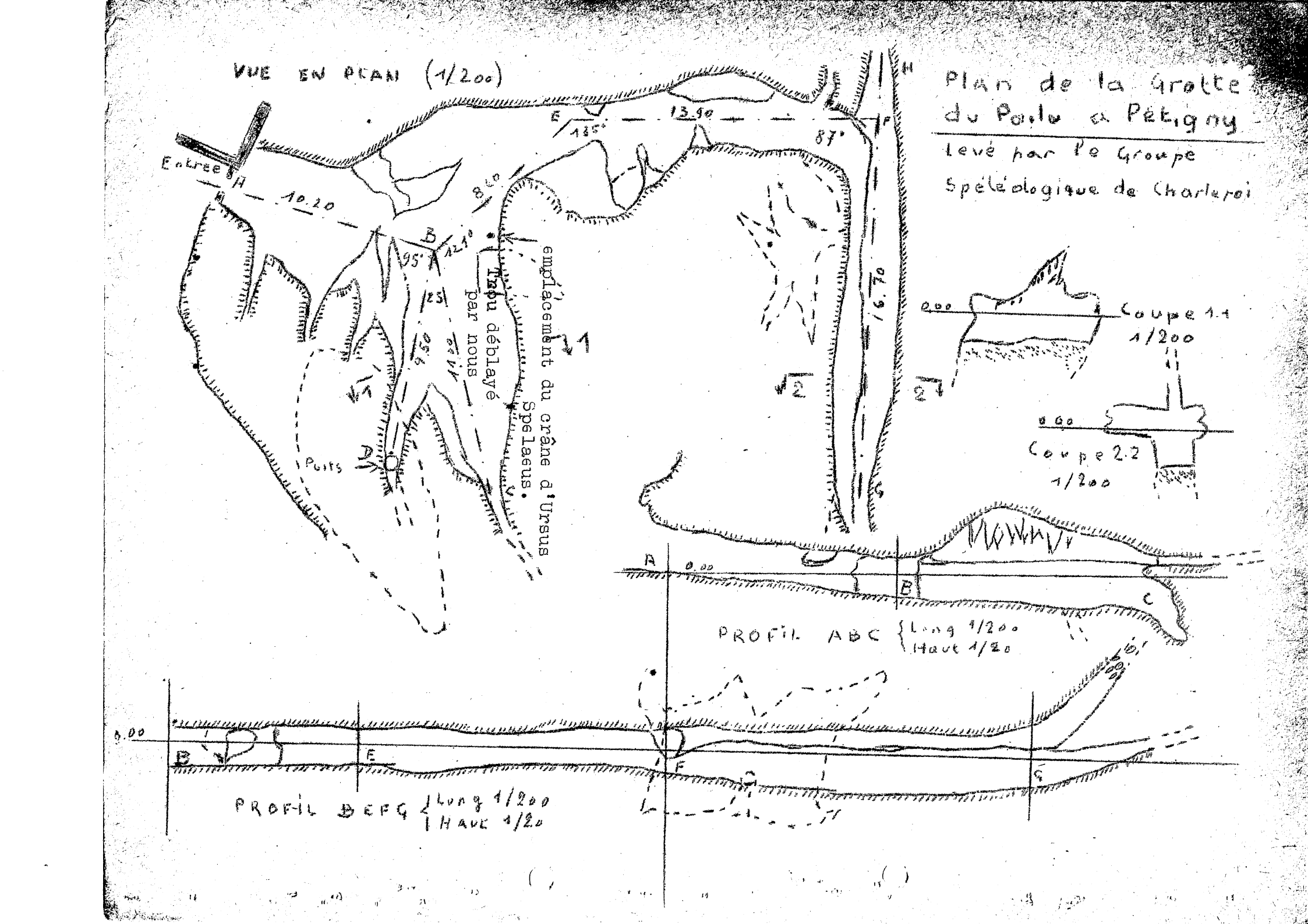

HISTORIQUE DE NOS TRAVAUX.

En 1940, la commune de Pétigny a fait aménager la grotte en abri pour la population, ce qui fait que nous n'avons pas retrouvé exactement la caverne décrite par Mrs. Van des Broeck, Martel & Rahir. Le sol en a été nivelé, recouvert de cendrées, et les cavités descendantes ont été comblées aucun des habitants ne peut nous en donner les emplacements exacts. Nous sommes donc réduits à fouiller toutes les parties de la grotte sans pouvoir utiliser aucun indice.

Nous avons commencé par déblayer un puits descendant à section cylindrique de plus ou moins 0,50 m. de diamètre duquel nous avons enlevé environ 2,50 m. de limon contenant de nombreux ossements d'animaux inférieurs, diverses dents, notamment des dents de cheval et d'ours. A la base du limon qui n'avait pas été remanié nous avons rencontré des blocs de calcaire à arêtes vives et, ces blocs ayant été enlevés, nous avons eu accès à une salle inférieure, que nous baptisons "Salle du Mayeur" et qui est presque complètement remplie de limon l'espace accessible n'est rien d'autre que l'espace laissé libre par le tassement naturel du limon; cet espace est en moyenne de 0,30 m avec une hauteur maximum de 0,90 m. Les dimensions de la salle nous paraissent assez importantes mais la hauteur libre diminue très rapidement dès que nous nous éloignons de son centre et nous ne pouvons pas établir ses mesures exactes.

Au sud de la salle se trouve une importante coulée de calcite reposant sur le limon, et, sur elle, dans des petits gours desséchés, nous trouvons des grains de sable gréseux et des coquillages. Cette salle n'ayant aucun accès actuel avec les autres parties de la caverne ni avec l'extérieur, et la voie d'accès que nous avons ouverte ayant été obstruée lors du remplissage naturel, ces coquillages nous paraissent s'y trouver naturellement. Le plafond est relié au sol limoneux par des fines colonnettes de calcite, certaines avec formation d'excentrique formant orgots. Les fouilles des "Lucioles de Nivelles" avaient permis de découvrir une petite salle dont le plafond et les parois sont tapissés d'excentriques de toute beauté la fréquence des cristallisations et leur limpidité sont extraordinaires. Ces excentriques ont d'ailleurs été photographiés d'une façon remarquable par Maurice Ransy.

Mrs.Van den Broeck, Martel & Rahir dans leur description citent une épaisseur de limon de 2,60 m. avec gravier à la base, nous avons essayé de rétablir cette coupe, mais l'endroit de nos travaux diffèr. certainement de celui auquel ils se réfèrent car nous avons déblayé un trou de 7, m de profondeur SANS ATTEINDRE LE FOND DE LA CAVERNE.

Dans la grande salle principale, nous allons entreprendre incessament la fouille méthodique de la couche épaisse de 0,60 m. à 1 m. et dans laquelle nous avons déjà découvert de nombreuses dents et des ossements très intéressants et, notamment, un crâne d'Ursus Spéléus presque complet.

Nous sommes actuellement occupés à l'étude de ces documents ainsi qu'à celle des sédiments recueillis dans la coupe formée par l'excavation précitée.

Bien que nos travaux n'ayent pas abouti, jusqu'à présent, en ce qui concerne l'accès aux étages inférieurs, nous conservons de grands espoirs d'y accéder un jour, et la fouille méthodique que nous allons entreprendre nous amènera très certainement des résultats du plus haut intérêt.

Remercions ici l'Administration Communale de Pétigny, et spécialement le Bourgmestre Monsieur Lenoir qui veulent bien nous soutenir et nous aider dans nos recherches.

M.Normand & E.Sauli.

§ § §

P E L E - M E L E .

UNE QUESTION S.V.P.

Nous avons eu récemment l'occasion de voir de près un adouciceur d'eau CEPI-COMAV; cet appareil est spécialement conçu pour éviter l'entartrement des conduites d'eau et appareils divers qui s'entartrent par la cristallisation des sels dissous dans les liquides transportés. Un type particulier a pour objet l'adoucissement des eaux calcaires; le fabricant décrit le procédé dans les termes suivants:

"Le procédé consiste à faire passer le liquide à travers "des champs magnétiques très puissants afin de modifier le moment "dipolaire des ions et des molécules d'eau de telle sorte qu'au "moment de la cristallisation des sels, la polarisation soit diminuée "entre les zônes d'ionisations forte et les forces électrostatiques "modifiées. Il en résulte un clivage de cristal en couches très "minces et une orientation des ions suivant un seul axe magnétique".

Après passage dans cet appareil, les eaux ne contiennent plus que des sels susceptibles de se précipiter sous forme de débris d'aragonite et de masses amorphes, les cristaux de calcite ont disparu.

Devant ce cas bien précis, nous demandons si un de nos lecteurs a déjà eu l'occasion d'observer des phénomènes naturels pouvant se rattacher à cette théorie. Si oui, nous aimerions avoir connaissance de ses travaux, nos colonnes lui sont ouvertes.

MICHEL.

o
o o

PEUT-ETRE UN PARADIS POUR LES CHERCHEURS.

Dans l'Aveyron, un garçon de 14 ans, a découvert une grotte qui serait, paraît-il, d'une grande richesse préhistorique. Cette grotte posséderait un lac souterrain. On y trouverait des pierres incrustées de fossiles (serpents, coquilles...) des ossements humain et animal, des débris de poterie datant de...

La parole est aux spécialistes et spéléologues.